

DOSSIER DE PRESSE

EVENEMENTS DES 19 ET 20 NOVEMBRE 2021

Pays du Mont Blanc



**Hommage
à René Dayve,
à l'occasion des
50 ans de sa disparition**



**Inauguration
des travaux de rénovation
du Centre Sportif
du Parc Thermal**

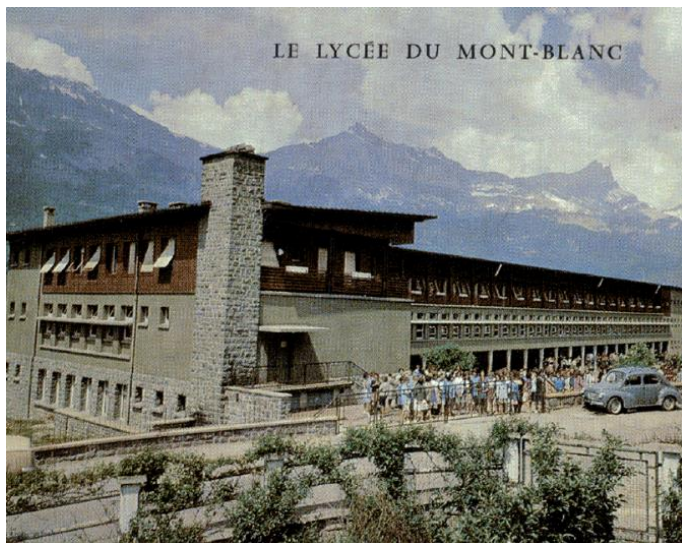
SAINT-GERVAIS ET PASSY RENDENT HOMMAGE A RENE DAYVE, FIGURE EMBLEMATIQUE DU PAYS DU MONT-BLANC

A l'occasion des 50 ans de la disparition de René Dayve, un hommage lui est rendu le 19 novembre au lycée du Mont-Blanc René Dayve

Tous les anciens élèves du lycée du Mont-blanc jusque dans les années 1970 se souviennent de lui et ne manquent pas d'anecdotes sur celui qui s'est battu pour offrir aux jeunes du Pays du Mont-Blanc une éducation de qualité.

Afin de perpétuer sa mémoire auprès des nouveaux élèves du lycée qui porte son nom, les communes de Saint-Gervais et de Passy en collaboration avec la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc et le lycée du Mont-Blanc René Dayve accueilleront sa famille, les anciens élèves et les personnalités publiques le vendredi 19 novembre à 16h. Pour l'occasion, un film lui rendant hommage sera projeté.

René Dayve, une vision de l'éducation



Nommé directeur de l'école des Plagnes à Passy en 1931, René Dayve va se faire le porte-parole des familles qui souhaitent offrir à leurs enfants une éducation de qualité et se saisir de ce dossier pour que les jeunes du pays puissent poursuivre leurs études. En 1935, René Dayve est nommé directeur de la nouvelle école primaire de l'Abbaye. Grâce à son ambition pour les élèves du Pays du Mont-Blanc et à sa force de persuasion exceptionnelle, il a initié 12 ans plus tard une première classe de 6e, à

laquelle va petit à petit s'annexer tout un collège, puis un lycée technique et général. En moins de 30 ans, le jeune directeur a transformé sa petite école de hameau en un établissement secondaire regroupant près de 2 000 élèves. Au-delà de cette grande réalisation, il a développé un système de transport scolaire inédit à l'époque. Il aidait aussi personnellement les élèves brillants qui n'en avaient pas les moyens à poursuivre encore leurs études dans l'enseignement supérieur.

René Dayve et le sport

« Mens sana in corpore sano » était une devise à laquelle René Dayve souhaitait voir adhérer les enfants. Encore simple instituteur il crée l'association du ski-club des petits à destination des élèves des écoles primaires des Plagnes, de l'Abbaye et du Fayet. Plus tard, il crée également le Trophée scolaire de ski du Mont-Blanc, grande course de ski, où s'est notamment illustré le champion de ski François Bonlieu.



René Dayve, personnalité publique



Parallèlement à son investissement auprès du public scolaire, René Dayve s'engage en politique comme ses aïeux avant lui. En 1954, il devient conseiller général du canton de Saint-Gervais, toujours réélu jusqu'à sa mort en 1971. Longtemps adjoint spécial du secteur des Plagnes, il est élu Maire de Passy en 1971 quelques mois avant son décès.

Pôle d'Excellence à destination des jeunes sportifs : du Lycée du Centre Sportif du Parc Thermal

Le **Pôle d'Excellence de Ski du Fayet** a été mis en place en 1988. Son implantation au pied des nombreuses stations du Pays du Mont Blanc permet d'accéder rapidement sur les terrains d'entraînements de toutes les disciplines olympiques du ski. Il rassemble les meilleurs athlètes jeunes du territoire du département de la Haute Savoie dans cette structure inédite qui depuis son origine ne cesse de se réinventer, tant dans sa dimension scolaire que de préparation à l'accès au Haut Niveau.

Chaque année, ce n'est pas moins de 100 athlètes/élèves venus de 34 clubs sportifs de Haute-Savoie qui sont rassemblés au sein de ce Pôle et 40 entraîneurs dans 7 disciplines Olympiques les accompagnent dans leur parcours d'excellence sportive en parallèle de leur cursus scolaire.

La coordination entre Madame Sandrine JITTEN Proviseure du Lycée et le Comité du Mont-Blanc permet à ces jeunes de :

- Bénéficier d'un aménagement horaires particulier
- Passer le Baccalauréat en 4 ans
- Bénéficier de structures sportives in situ (2 salles de musculation, une salle de tir, une zone de course)
- D'accéder aux structures sportives des collectivités de proximité, en particulier celle le Centre Sportif du Parc Thermal géré par la CCPMB, un établissement qui vient d'être entièrement rénové.

Les énergies des professeurs et entraîneurs, l'écoute des administrations et collectivités publiques créent les conditions d'une vitrine unique dans laquelle de nombreux sportifs ont construit une carrière sportive et professionnelle unique.

INAUGURATION DES TRAVAUX DE RENOVATION DU CENTRE SPORTIF DU PARC THERMAL

**Un complexe sportif entièrement
rénové au cœur du Pays du Mont-Blanc**

*« Une installation moderne qui bénéficiera au plus grand nombre »
Jean-Marc Peillex, Président de la CCPMB*

Après de nombreuses années d'engagement des élus du territoire, c'est un établissement entièrement rénové et modernisé qui est à présent inauguré. C'est une fierté de permettre aux habitants du Pays du Mont-Blanc de bénéficier d'un établissement sportif de cette qualité.

Le Centre Sportif du Parc thermal accueille majoritairement les jeunes du Lycée du Mont-Blanc René-Dayve mais pas uniquement, ce sont également tous les adhérents des clubs sportifs utilisateurs du Centre Sportif qui fréquentent ce complexe : un établissement à la hauteur des qualités sportives du territoire et particulièrement de nos jeunes athlètes. En effet, le territoire a vu naître de nombreux sportifs de très haut-niveau.



Rénovation du centre sportif du Parc thermal : un projet d'ampleur



Du projet initié en 2012 visant à la rénovation énergétique du bâtiment est née **une structure bien plus aboutie et ambitieuse au service de la pratique sportive des jeunes et associations du territoire.**

La volonté des élus au cours des différentes étapes de réalisation a été d'offrir aux lycéens, aux élèves des écoles primaires et aux habitants investis dans les associations sportives un équipement confortable, moderne et complet :

- ▶ 2 gymnases permettant toute pratique sportive collective,
- ▶ un nouveau mur d'escalade,
- ▶ une piscine,
- ▶ une piste d'athlétisme entièrement neuve polyvalente et des terrains pouvant accueillir du basket, du handball et du volleyball.

Travaux réalisés avec le soutien financier de :



Le vaste projet de rénovation visant à diminuer initialement la consommation énergétique du bâtiment, s'est étoffé pour intégrer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et la mise en conformité suivant les dernières normes en vigueur.

Le programme des travaux a concerné :

Les économies d'énergie et le respect de l'environnement :

- Remplacement de la toiture et des menuiseries extérieures,
- Isolation intérieure, remplacement de la chaudière au fioul par une chaudière à gaz,
- Installation de nouveaux équipements de filtration et de traitement d'eau de la piscine,
- Pose de nouvelles installations de ventilation.



gymnase Mont-Joly

Focus sur le diagnostic énergétique

Le niveau d'isolation thermique du Centre Sportif était très faible : certains murs en béton n'étaient pas isolés et la toiture en tôle métallique était vétuste. Des infiltrations d'eau importantes étaient constatées pouvant ainsi occasionner des risques de court-circuit et des chutes de faux plafond dans le vestiaire de la piscine. Sur la majorité des fenêtres, le double vitrage était de faible épaisseur, entraînant des déperditions de chaleur. Les deux centrales de traitement de l'air devaient être remplacées.

Ce sont bien tous ces points qui ont été améliorés lors des travaux de rénovation pour obtenir un bâtiment respectant les normes environnementales.

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

- Création d'un ascenseur desservant les trois niveaux,
- Aménagement de vestiaires et sanitaires spécifiques,
- Système d'accès adapté au bassin de nage.

La fonctionnalité de l'équipement :

- Création d'un hall d'entrée facilitant l'accueil des visiteurs,
- Aménagement d'un solarium,
- Nouvel agencement des vestiaires et sanitaires,
- Accès libre avec gestion autonome du site pour les associations,
- Espaces libres pour diversifier les activités des lycées (musculature, danse).



gymnase Platé et nouveau hall d'entrée

Un partenariat financier à la hauteur des enjeux

Le coût total de l'opération est de 6 535 000 euros TTC sur 18 mois de travaux et faisant appel à 46 entreprises.

De nombreux soutiens ont permis de faire aboutir ce projet :

- la Région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 3 475 000 euros,
- l'Etat (300 000 euros)
- le Syane (100 000 euros)
- La CC Pays du Mont-Blanc a pris en charge 2 650 000 euros.

les partenaires du projet :

Au cours du chantier, les élus communautaires n'ont pas hésité à voter le financement des travaux supplémentaires qui se sont avérés nécessaires tel que le désamiantage, le renforcement des structures, des travaux de traitement d'eau ou encore l'agrandissement des sanitaires et des vestiaires.

Au cours de l'été 2020, pour parachever ce projet et offrir aux utilisateurs, notamment aux lycéens, un confort optimum dans leur pratique sportive, les élus du nouveau mandat communautaire ont décidé de voter le financement de travaux complémentaires : remplacement du mur d'escalade et de la piste d'athlétisme pour un montant de 931 000 euros TTC.

Cette décision a été immédiatement soutenue par les élus de la Région Auvergne Rhône Alpes qui ont accordé un financement complémentaire de 324 800 euros.

Le Centre Sportif du Parc Thermal, une installation au cœur du territoire

Le Centre Sportif du Fayet a été construit en 1968 sur un terrain de la commune de Saint-Gervais pour répondre aux besoins du Lycée du Mont-Blanc René-Dayve, situé à proximité. Sa construction a été financée par l'Éducation Nationale et par les communes du Canton de Saint-Gervais. Il comprenait une piscine et un gymnase.

En 1989, pour faciliter la gestion de ses charges et leur répartition, une convention a réuni les 14 communes du Pays du Mont-Blanc (CC Pays du Mont-Blanc et Vallée de Chamonix Mont-Blanc) et le Lycée du Mont-Blanc René-Dayve. La ville de Passy est choisie pour gérer cette répartition. Les frais de fonctionnement ont été mutualisés. Le coût de fonctionnement du Centre Sportif s'élevait avant la rénovation à 350 000 € par an en moyenne.

La Région participait aux frais de fonctionnement du Centre Sportif lié à une utilisation majoritairement par le Lycée. La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc apportait également son soutien en fonction du nombre d'élèves du Lycée originaires de son territoire. Ce fonctionnement se poursuivra avec l'établissement rénové.

En 1995, pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves du Lycée, les communes font construire **une extension d'environ 800 m², comprenant un nouveau gymnase et une structure artificielle d'escalade**. Ces travaux sont réalisés sous la conduite du SIVOM Pays du Mont-Blanc (devenu ensuite CCPMB). C'est dorénavant l'intercommunalité qui gère cette installation sportive.



vue aérienne avant la rénovation



C'est en octobre 2016, pour des raisons de sécurité liées au vieillissement de la toiture, que la piscine a été fermée. Elle accueillait en moyenne entre 160 et 200 personnes par jour. Les gymnases ont été utilisés jusqu'en février 2019 – date du début du programme de rénovation.



Un établissement majoritairement fréquenté par les lycéens

Le Centre Sportif a réouvert ses portes début septembre 2021. Comme avant sa rénovation, l'établissement est avant tout à destination du Lycée du Mont-Blanc René-Dayve.

Chaque semaine, 43 créneaux de 2 heures sont dédiés au Lycée, représentant plus de 1200 élèves utilisateurs du Centre sportif.

C'est avec beaucoup de plaisir que les enseignants ont retrouvé le Centre sportif.

« Nous sommes ravis que la collectivité ait décidé de rénover le site. Le centre sportif est fonctionnel, confortable et on se sent bien accueilli dans un cadre sympathique. C'est un bel outil pour les jeunes de notre territoire, » commente Hélène BODINEAU, coordinatrice EPS du Lycée.

En parallèle le Centre Sportif accueille :

- **6 classes des écoles primaires** de Cordon, du Fayet et de Domancy.
- **9 associations et clubs sportifs** (club d'escalade AUME, En Passant par la montagne, le CAF Saint-Gervais, USMB Football Passy Saint Gervais, EPDA établissement public départemental autonome spécialisé, le Ski Club de Saint-Gervais, Mont-Blanc Natation, Mont-Blanc Triathlon, Poséidon Plongée).
- **Des professionnels** : Peloton Gendarmerie Le Fayet, Peloton motorisé de Passy Mont-Blanc, et les pompiers de Passy,
- **Des Comités d'Entreprises** : le Groupement du Personnel de la CCPMB et le CE du Decathlon Quechua),
- **D'autres collectivités** comme par exemple la Mairie de Scionzier

Les échanges entre le Centre Sportif géré par la CCPMB et les clubs sportifs sont basés sur la confiance ; c'est ainsi que le club d'escalade AUME a pris en charge l'entretien et la vérification du mur d'escalade.

La collectivité a passé une convention avec les associations pour permettre une utilisation autonome de l'équipement en dehors de la présence des agents sur site (gestion lumières, portes, alarmes).



Actuellement le taux de fréquentation de l'établissement progresse et répond aux attentes des élus. En effet, l'objectif premier de l'établissement était de faire profiter au plus grand nombre des installations de qualité.

Le centre sportif est géré directement par la CCPMB : une équipe de 7 personnes travaille quotidiennement pour offrir un équipement opérationnel et propre pour une pratique en toute sécurité :

- 1 technicien piscine,
- 2 Maîtres-Nageurs Sauveteurs (50 et 60%)
- 3 agents d'entretien polyvalents,
- 1 agent de maintenance bâtiment (50 %)



Une journée de découverte

Ce samedi 20 novembre, **c'est tout un territoire et ses habitants qui ont rendez-vous au Centre sportif**. Ils sont invités à découvrir et à fêter l'aboutissement de ce projet d'envergure.

Le Lycée du Mont-Blanc René Dayve s'est associé à cet événement et par la même occasion **met à l'honneur le fondateur du Lycée – René Dayve dont c'est le 50e anniversaire de la disparition**.

Des associations sportives utilisant le centre sportif, qui ont toujours bénéficié du soutien des collectivités du territoire (la CCPMB et les communes), prennent part à l'événement. En effet, Mont-Blanc Natation, le club d'escalade AUME, le Passy Sallanches Volley et le Mont-Blanc Basket proposent d'assister à des démonstrations sportives.

Cette journée sera également marquée par l'inauguration du site en présence de tous les officiels et les financeurs du projet.

PORTES OUVERTES
À l'occasion de l'inauguration
des travaux du centre sportif du parc thermal

Venez découvrir les nouvelles installations et assister à des démonstrations sportives :

- Natation (Mont-Blanc Natation)
- Volley (Passy Sallanches Volley)
- Escalade (club AUME)
- Basket (Mont-Blanc Basket)
- Triathlon

Samedi 20 novembre 2021 - de 9 h à 11 h
324 avenue de Warens
au Fayet (dans le Parc Thermal)

Travaux réalisés avec le soutien financier de



CONTACTS

Président de la CCPMB :

Jean-Marc Peillex / jean-marc.peillex@ccpmb.fr

Contact presse :

Saint-Gervais - Anna Broquet / communication@saintgervais.com / 06 79 13 03 07

CCPMB - Elisabeth Amblard / e.amblard@ccpmb.fr / 06 47 66 34 80